



COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS DE L'ARGENS ET DES COTIERS DE L'ESTEREL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Le comité de pilotage du PAPI s'est réuni le 15 décembre 2025 à 15h00 dans la salle du Conseil Départemental Edouard Soldani à Draguignan en présence de Monsieur Simon BABRE, Préfet du Var.

Membres du comité de pilotage :

Nom	Qualité	Représentation	Présence
Simon BABRE	Préfet du Var	Préfecture du Var	Présent
Myriam GARCIA	Sous-Préfète de Draguignan	Sous-préfecture de Draguignan	Représentée par Marianne MINIUSSI-TSCHIRRET, Adjointe au chef de bureau de l'Ingénierie territoriale
Anne-Cécile VIALLE	Sous-Préfète de Brignoles	Sous-préfecture de Brignoles	Représentée par Olivier BRYSZKOWSKI, secrétaire général
Kevin MAZOYER	Directeur de projet, chargé du PAPI auprès du Préfet du Var	Préfecture du Var	Présent
Didier BREMOND	Président	Syndicat Mixte de l'Argens / Communauté d'Agglomération Provence Verte	Présent
Guillaume LESAGE	Directeur de cabinet du Président	Syndicat Mixte de l'Argens / Communauté d'Agglomération Provence Verte	Présent
Frédéric MASQUELIER	Président	Esterel Côte d'Azur Agglomération	Excusé
Richard STRAMBIO	Président Maire	Dracénie Provence Verdon agglomération / Ville de Draguignan	Excusé

Nom	Qualité	Représentation	Présence
Alain CAYMARIS	2 ^{ème} Vice-Président/8 ^{ème} Vice-Président/Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/ Dracénie Provence Verdon agglomération/ Ville de Trans-en-Provence	Excusé
Jean-Pierre SOUZA	8 ^{ème} Vice-Président/Conseiller communautaire/ Conseiller municipal	Syndicat Mixte de l'Argens/ Dracénie Provence Verdon agglomération/ Ville de Draguignan	Présent
Danielle ADOUX-COPIN	Adjointe déléguée à l'urbanisme, à la transition écologique et solidaire	Ville de Draguignan	Présente
David RACHLINE	1 ^{er} Vice-Président/Maire	ECAA/Ville de Fréjus	Excusé
Gilles LONGO	9 ^{ème} Vice-Président/13 ^{ème} Vice-Président Adjoint au maire	Syndicat Mixte de l'Argens/ ECAA/ Ville de Fréjus	Présent
Didier LEMAITRE	11 ^{ème} Vice-Président/Conseiller municipal	Esterel Côte d'Azur Agglomération/ Ville de Roquebrune-sur-Argens	Excusé
Mireille ANILLO	Vice-Présidente/conseillère municipale	Syndicat Mixte de l'Argens/ Ville de Puget-sur-Argens	Présente
Yannick SIMON	3 ^{ème} Vice-Président /Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Cœur du Var/ Commune de Cabasse-sur-Issole	Excusé
Jean-Michel DRAGONE	Délégué du SMA/3 ^{ème} Vice-Président/2 ^{ème} adjoint au Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Cœur du Var/Commune du Luc	Présent
Patrick VINCEN-TELLI	Délégué du SMA/ Conseiller communautaire/5 ^{ème} adjoint au Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon/ Commune de Aups	Présent
Rolland BALBIS	6 ^{ème} Vice-Président/Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/ Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon / Commune de Villecroze	Excusé

Nom	Qualité	Représentation	Présence
Bernard De BOISGE-LIN	4 ^{ème} Vice-Président/ Vice-Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Provence Verdon/ Commune de Saint-Martin de Pallières	Excusé
Nicolas MARTEL	5 ^{ème} Vice-Président/3 ^{ème} Vice-Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes du Pays de Fayence/ Commune de Saint-Paul-en-Forêt	Excusé
Laurent GIUBERGIA	7 ^{ème} Vice-Président/7 ^{ème} Vice-Président/Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez/ Commune du Plan-de-La-Tour	Excusé
Dominique LAIN	Vice-Président en charge des risques liés aux inondations	Département du Var	Excusé
Liliane BOYER	Présidente/3 ^e Vice-Présidente/ Maire	Syndicat de l'Eau du Var Est/ Dracénie Provence Verdon agglomération/ Commune du Muy	Excusée, représentée par Mme Carole DELGADO ET M. Aurélien SENES, conseiller municipal
Sébastien PERRIN	Secrétaire général	Chambre d'Agriculture du Var	Excusé
Bernard FILISETTI	Elu référent de la Commission Eau - Gestion des Risques		Présent
Claire CHAPELAND	Chef du bureau de l'ingénierie	Sous-préfecture de Draguignan	Excusée
Corinne MANGIANTE	Chargée de développement local - Secrétaire générale adjointe	Sous-préfecture de Brignoles	Excusée
Dan MELLER	Chef du service Prévention des risques	DREAL PACA Service Prévention des Risques	Présent
Delphine PICOT	Chef d'unité Risques Naturels Majeurs		Présente
Laurent BOULET	Directeur	DDTM83	Excusé
Xavier PRUDHON	Directeur adjoint		Excusé
Olivier BIELEN	Chef du service eau et biodiversité		Excusé
Carine LEONARD	Chef du Service Planifications et Prospective		Excusée
Laetitia COUDERT	Adjointe au chef du Service Planifications et Prospective		Présente
Jean-Baptiste GROSSO	Chargé de mission PAPI		Présent
Philippe PIERRON	Chef de service territorial du Var et des Alpes maritimes	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	Excusé

Nom	Qualité	Représentation	Présence
Emilie AURAY	Service Eau et Risques. Naturels	Région Sud	Excusée
Camille GUICHARD	Service Eau et Risques. Naturels		Excusée
Véronique MORSETTI	Directrice générale Adjointe	Dracénie Provence Verdon agglomération	Excusée
Vanessa HUET	Responsable Service GEPU / GEMAPI au sein de la Direction Eau et assainissement		Présente
Frédéric BORDEL	Service GEPU / GEMAPI		Présent
Fabrice FIQUET-ALBIN	Chef de service GEMAPI - Pôle cycle de l'eau	Esterel côte d'azur agglomération	Excusé
Phoebe BENDJAMA	Adjointe au Chef de service GEMAPI		Présente
Anne JEROME	Directrice de l'environnement	Communauté d'agglomération Provence verte	Excusée
Tanguy SOLANET	Responsable du Pôle Gestion de l'eau	Communauté de communes Cœur du Var	Excusé
Laurent CAILLET	Directeur Général	Communauté de communes Provence Verdon	Excusé
Geoffrey BLANC	Chef de service GEMAPI	Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez	Excusé
Vivien VIAL	Directeur Général des Services	Communauté de communes du Pays de Fayence	Excusé
Marie Neige LOCATELLI	Directrice Générale des Services	Communauté de communes Lac et Gorges du Verdon	Excusée
Anne Laure LONGO	Responsable Autorisations droit du sol et planification		Excusée
Jean-Pierre JOURTAU	Directeur	Syndicat de l'Eau du Var Est	Présent
Jérôme CAMALEONTE	Directeur des Services Techniques	Ville de Draguignan	Excusé
Marie SCHEFFER	Responsable service pluvial		Présente
Emmanuel PORRE	Directeur du pôle Technique	Ville de Fréjus	Excusé
Philippe RASMUS	Directeur des études et des travaux		Excusé

Nom	Qualité	Représentation	Présence
Françoise LABAT-TUT-DAVID	Chef de la cellule Suivi des projets transversaux - Direction infrastructure et mobilité	Département du Var	Présente
Didar GELAS	DGA Citoyenneté et développement des territoires		Excusée
Anne THEVENOT	Responsable service pilotage administratif, financier et prospectives Directrice adjointe de l'ingénierie territoriale		Excusée
Christelle BILLET	Responsable du service ingénierie et gouvernance de l'eau Direction de l'ingénierie territoriale		Excusée
Yohan MERCURIO	Chef de projet assainissement et pluvial Agence Technique Départementale		Présent
Séverine LOPEZ	Chef de l'unité	DREAL PACA Unité Prévision des Crues et Hydrométrie au sein du Service de Prévention des Risques	Présente
Yann SERGENT	Adjoint au chef d'Unité		Excusé
Gregory BREFUEL	Prévisionniste référent du BV de l'Argens		Excusé
Théophile VEZOLLE	Service Foncier, Aménagement et Territoires	Chambre d'Agriculture du Var	Excusé
Olivier CAVALLO	Elu de la Chambre	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Excusé
Patrick REYGADES	Responsable du Pôle proximité		Excusé
Angela MINISTERI	Chargée de vie consulaire et coordination territoire		Excusé
Thibault VALDI-SERRA	Pôle filières – Consultant Prévention Inondation		Excusé
Michel MERLY	Administrateur	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Présent
Colonel Stéphane FARCY	Chef du Pôle Organisation des Secours et Prévention des Risques	Service Départemental d'Incendie et de Secours 83	Excusé
Commandant Xavier LAFFRAT	Chef de groupement Résilience des territoires		Présent
Yves BRAY	Responsable Département du Var	Office français pour la Biodiversité (OFB)	Excusé
Robert DANCETTE	Président		Présent

Nom	Qualité	Représentation	Présence
Grégory BERTIN	Délégué général	Fédération du Var pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Excusé
Pierre GODOT	Directeur Général	Syndicat Mixte de l'Argens	Présent
Benjamin VAN LUNSEN	Directeur Général Adjoint		Présent
Christine GRILLOT	Coordinateur PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Estérel/Etudes stratégiques Chef de projet PAPI		Présente
Quitterie BLANCHARD	Coordinateur pôle travaux du SMA Chargé de projet PAPI		Présente

Rédacteur : Christine GRILLOT, Chef de projet PAPI

Validation : Benjamin VAN LUNSEN, Directeur Général Adjoint et Pierre GODOT, Directeur Général.

Ordre du jour :

L'ordre du jour de la réunion du comité de pilotage du 15 décembre 2025 était le suivant :

- Présentation en vue d'une validation des modifications de la démarche PAPI :
 - Avenant 4 au PAPI (2016-2025)
 - Instruction du programme d'études préalables-PEP (2026-2027)
 - Etat d'avancement financier et technique global du PAPI (2016-2025)
- Exposé de l'état d'avancement des actions stratégiques du PAPI (2016-2025) :
 - Acculturation et actions des premiers axes
 - Réduction de la vulnérabilité
 - Opérations de travaux en cours de réalisation et d'instruction réglementaire

Compte-rendu :

M. Brémond, Président du SMA, introduit la séance en remerciant M. Le Préfet du Var pour sa présence et Monsieur Mazoyer, Directeur de projet PAPI pour le travail accompli avec l'ensemble des acteurs du programme. M. Brémond salue également l'investissement des élus impliqués dans le portage des actions.

M. Le Préfet du Var remercie l'ensemble des acteurs pour les efforts fournis depuis le démarrage du PAPI en 2016 et salue l'engagement du SMA et des collectivités partenaires dans la démarche. La période est charnière puisque le PAPI (2016-2025) est terminé et qu'un programme d'actions en cours d'instruction permettra de démarrer un nouveau cycle à partir de l'année 2026. M. Le Préfet souligne que les chantiers aujourd'hui en cours permettent de valoriser des années d'études antérieures, comme l'ont montré les

inaugurations de l'année 2025 : celle du barrage de l'Aspé à Saint Raphaël ou celle du Pont du 15 juin 2010 à Trans-en-Provence. L'action doit se poursuivre en intégrant de nouveaux défis qui font qu'aujourd'hui le PEP porte des ambitions élargies notamment vis à vis des exploitations agricoles ainsi que sur le territoire de la basse vallée de l'Argens et de côtières de l'Esterel, où une opération d'envergure est prévue pour l'acquisition des biens inondés du lotissement des Floralies à Fréjus, et où le risque de submersion marine est intégré.

a) Modifications du programme

L'acquisition foncière des logements du lotissement des Floralies à Fréjus a induit des modifications dans les programmes de la démarche PAPI, suivant la stratégie actée le 8 septembre 2025 avec M. Le Préfet du Var :

- Inscrire les études préalables à une acquisition préventive en vue d'un financement à 50% par le FPRNM dans le PAPI actuel.
- Définir des modalités de financement des acquisitions ainsi que le périmètre des bâtiments impactés dans le PEP (2026-2027) en fonction des résultats des études préalables.

Un dossier de demande d'avenant n°4 au PAPI (2016-2025) a ainsi été déposé par le SMA le 19 août 2025 pour intégrer une nouvelle fiche action A6-43b d'un montant de 150 000 € HT afin de financer à hauteur de 50% par l'Etat les études préalables aux acquisitions foncières du bloc sud du lotissement des Floralies à Fréjus. Cet avenant n°4 permet également d'intégrer le Fonds vert reçu en 2024 à hauteur de 3.1M€. Le PAPI avenanté présente désormais un montant de 117, 4M€ et comporte 80 actions. Il a été validé par M. Le Préfet du Var le 29 septembre 2025.

Suite à sa validation le 9 juillet 2025 par le comité de pilotage de la démarche PAPI, un dossier de demande de Programme d'études préalables (PEP) 2026-2027 a été déposé par le SMA le 1er août 2025. Postérieurement à ce dépôt, ECAA a réalisé en octobre 2025 l'étude préalable structurelle pour évaluer la dépendance des 44 bâtiments du bloc sud du lotissement des Floralies. Les services instructeurs ont alors émis un avis favorable à l'intégration de l'acquisition préventive des 44 biens du bloc sud exposés aux inondations dans le PEP. Le PEP en cours d'instruction a ainsi été modifié pour intégrer une nouvelle fiche action A5-38b d'un montant égal à 16,5 M€ avec un financement du FPRNM à 50% et de la ville de Fréjus et de ECAA à parts égales. Le PEP comporte désormais 54 actions portées par 5 maîtres d'ouvrage pour un montant total de 25.5 M€. Au regard du nombre important de bâtis concernés, les montants qui n'auraient pas pu être engagés dans le PEP seront repris dans le PAPI qui suivra.

Le comité de pilotage valide l'intégration de la fiche action A5-38b dans le Programme d'études préalables (PEP) 2026-2027 en cours d'instruction.

b) Etat d'avancement du PAPI (2016-2025).

a. Bilan technique et financier du PAPI (2016-2025)

Mme Christine GRILLOT présente l'état d'avancement financier du PAPI concernant la consommation du FPRNM :

- Autorisation d'engagement :
 - L'engagement des crédits de l'Etat est de 75% (+1% par rapport au 9 juillet 2025, dernière réunion du COPIL, la majorité des engagements ayant lieu en début d'année civile). Les délégations de crédits au titre du FPRNM attribuées en 2025 sont égales à 5.7M € (+0.6 M€).

- Des subventions à hauteur de 7.1 M€ sont en attente d'engagement en 2026, certaines ayant cependant été demandées tardivement, au début du mois de décembre 2025 (travaux de l'action A6-45, Programme d'aménagement du Caramy à Brignoles et A6-51B1 bassins de rétention de lutte contre le ruissellement à Draguignan notamment).
- La période de demande d'autorisation d'engagement étant révolue avec la fin administrative du PAPI, il est à souligner que 2.8M€ de crédits ne seront pas engagés, soit 7% de la contribution totale du FPRNM affichée dans le PAPI. Une prévision de 93% d'engagement financier est souhaitée en 2026.
- Crédits de paiement :
 - La consommation est de 36% (+3% par rapport au 9 juillet 2025, dernière réunion du comité de pilotage).
 - 1.8M € de crédit de paiement ont été reçus en 2025 et 2M€ sont en attente de paiement (acompte de l'action A6-35, travaux de la traversée de Draguignan Trans-en-Provence principalement).
 - Il est à noter que les consommations augmenteront au cours des prochaines années, et ce, jusqu'en 2030, fin des derniers travaux du PAPI.

M. Le Préfet du Var demande aux services de l'Etat de vérifier si des reliquats de crédits du FPRNM de l'année 2025 pourraient être mobilisés pour honorer la demande de paiement de 2M€ du SMA.

Au 15 décembre 2025, sur les 80 actions du PAPI :

- 31 actions sont terminées, soit 1 de plus que lors de la dernière réunion du comité de pilotage le 9 juillet 2025,
- 33 sont en cours dont 13 actions pluriannuelles (PCS, DICRIM, exercices de crise notamment) qui n'ont pas vocation à se terminer et restent de fait engagées,
- 9 actions restent à engager, soit 2 de moins que lors de la dernière réunion du comité de pilotage,
- 6 actions ont été abandonnées et reportées dans le PEP, soit 2 de plus,
- 1 action est inscrite pour mémoire sans financement.

b. Actions d'acculturation et des premiers axes

Mme Christine GRILLOT présente la poursuite du dispositif de sensibilisation des scolaires en préparation : une convention entre le SMA et la DSDEN est en cours de signature et un marché pour le recrutement d'un prestataire est en consultation. L'appel à projet sera lancé en mai 2026 avec un objectif de sensibilisation de 30 classes par an. Une réunion du comité technique sensibilisation des scolaires a été menée le 9 décembre 2025 pour partager l'état d'avancement des dispositifs portés par les autres acteurs du territoire hors PAPI, les coordonner et mutualiser les supports de communication dont certains seront élaborés dans le PEP.

Sept nouvelles stations hydrométriques ont été installées sur les affluents de l'Argens par le SMA afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement du bassin versant en hautes et basses eaux, à savoir : la Bresque à Entrecasteaux/ Le Thoronet, la Floriène à Lorgues, l'Issole à Forcalqueiret, le Caramy à La Celle / Brignoles, le Vallon de Font-Taillade à Brue-Auriac, l'Eau-Salée à Barjols et la Cassole à Cotignac.

Ces stations sont visibles sur le site Hydroportail et les données seront intégrées prochainement. Le superviseur est en phase de test. Il intègre également des pluviomètres et des stations piézométriques du territoire. Des accès seront définis à l'issue de cette phase en fonction des usages.

M. Jean-Baptiste GROSSO, chargé de mission PAPI à la DDTM 83, expose l'état d'avancement des PPRI de la vallée de l'Issole : 7 communes disposent aujourd'hui d'un PPRI approuvé : Garéoult, Sainte

Anastasie, Besse-sur-Issole, Forcalqueiret, Cabasse, Flassans-sur-Issole et Rocbaron. les PPRi des communes de Néoules et La Roquebrussanne seront approuvés en 2026-2027. Les objectifs de l'année 2025 sont atteints.

Dans le cadre de la lutte contre la cabanisation, et suite au travail collaboratif entre la chambre d'agriculture, la DDTM, les parquets de Draguignan et de Toulon, un contrat partenarial a été signé le 22 avril 2025 par les procureurs de la République du tribunal judiciaire de Draguignan et du tribunal judiciaire de Toulon, le président de l'association des maires du Var et le président de l'association des maires ruraux du Var.

M. Jean-Baptiste GROSSO rappelle la promulgation de la loi Huwart du 26 novembre 2025 qui renforce l'action des maires en matière de police de l'urbanisme en durcissant les sanctions en cas de travaux irréguliers : la mise en demeure pour travaux non conformes pourra être assortie d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 €, le montant maximal de l'astreinte passant de 25 000 à 100 000 €.

M. Le Préfet mentionne qu'un séminaire explicitant les mesures de la loi telles que la procédure unique de modification des PLU et des SCOT, l'accès aux Etablissements publics fonciers, les dérogations au PLU, fera l'objet d'une communication spécifique de la part de l'Etat.

c. Réduction de la vulnérabilité

Mme Christine GRILLOT présente l'état d'avancement des dispositif Alabri à destination des particuliers :

- en Dracénie, 430 diagnostics ont été réalisés depuis le démarrage du dispositif en 2022, soit 30 de plus depuis la dernière réunion du comité de pilotage du 9 juillet 2025, avec 11 travaux menés.
- Sur le territoire d'ECAA, 326 diagnostics ont été réalisés depuis le démarrage du dispositif en 2022, soit 20 de plus, avec 13 travaux conduits.
- Sur le reste du bassin versant de l'Argens, 124 diagnostics ont été réalisés depuis le démarrage du dispositif en 2024, soit 39 de plus depuis la dernière réunion du comité de pilotage, avec 5 travaux réalisés.

Il est constaté que moins de 5% des diagnostics donnent lieu à des travaux.

Depuis 2019, dans le cadre de l'action 29, la réduction de la vulnérabilité a abouti aux résultats suivants :

- 853 entreprises sensibilisées
- 240 autodiagnostic dont 5 en 2025
- 85 RDV sur site dont 6 en 2025
- 36 diagnostics complets
- 1 subvention pour la réalisation des travaux de mitigation attribuée

Le dispositif à destination des activités agricoles a démarré avec l'établissement d'un diagnostic des bâtiments et sièges d'exploitation agricoles en zone inondable par la chambre d'agriculture du Var.

Un certain nombre de difficultés dont l'objet d'échanges réguliers entre les services instructeurs de la DDTM et les maîtres d'ouvrages et des solutions sont recherchées sur les sujets suivants :

- Eligibilité de certaines mesures : un travail sera réalisé en interne en 2026 à la DDTM sur le sujet de la Doctrine départementale qui vient expliciter l'arrêté ministériel.
- Pour réduire les délais d'instruction trop important, supérieurs parfois à 8 mois, la DDTM propose une première analyse technique des dossiers par le pôle risque avant l'analyse administrative, ce qui permet un gain de temps d'instruction, ainsi qu'une priorisation sur les dossiers sensibles avec le maître d'ouvrage et un partage de l'avancement des dossiers communs au PAPI sur un tableau unique.

- Il est constaté une incompréhension de certains particuliers pour lesquels la subvention est refusée : une réflexion sur l'officialisation d'une réponse de l'Etat aux particuliers est en cours.

M. Kevin MAZOYER souligne que 80 dossiers de travaux de mitigation ont été financés à ce jour par le FPRNM. Le groupe de travail « réduction de la vulnérabilité » animé par la Préfecture et réunissant les porteurs de PAPI a permis d'échanger lors de ses séances précédentes sur les leviers pouvant améliorer les taux de transformation des diagnostics en travaux tels que la diminution du reste à charge de 20% pour le particulier, une labellisation des entreprises qui fabriquent et posent les batardeaux pour accompagner l'utilisateur, des échanges avec la Fédération française de l'assurance.

M. Le Préfet interroge les collectivités sur le mode de communication mis en place pour susciter les diagnostics et les travaux de mitigation.

Mme Christine GRILLOT répond que le bureau d'études est l'interlocuteur de l'utilisateur après une communication transmise par les collectivités. M. Frédéric BORDEL, DPVa, souligne que le courrier reste le moyen de communication le plus efficace, mais que son efficacité est dépendante de la survenue préalable d'un événement météorologique.

M. Le Préfet demande si le dispositif pourrait être simplifié, les interlocuteurs étant nombreux : bureau d'étude, communautés d'agglomérations, voire chambres consulaires avec le SMA en supervision. En d'autres termes, le SMA pourrait-il réaliser l'opération en régie ?

M. Pierre GODOT, directeur général du SMA, répond qu'à ce jour le SMA n'est pas dimensionné pour porter le dispositif du fait d'un manque de moyens humains et demande si des financements pourraient être accordés par l'Etat pour financer un poste de chargé de projets « réduction de la vulnérabilité ».

M. Le Préfet répond que l'Etat apportera une réponse au SMA sur cette possibilité de financement.

d. Travaux

M Benjamin VAN LUNSEN, Directeur général Adjoint, présente les 4 opérations de travaux en cours d'exécution.

La restauration de la Nartuby amont à Châteaudouble (action 34a), démarrée en 2025, se terminera en février 2026. Il s'agit d'une opération de restauration morphologique et écologique de la Nartuby sur 2 km de cours d'eau. Les principales phases du chantier sont présentées en séance. Une partie des matériaux provenant de la phase M4 en cours de l'action 35 (secteur du pont de Lorgues) sera réutilisée dans le cadre de l'action 34a si les analyses géotechniques sont satisfaisantes. M Didier BREMOND demande à ce qu'une visite du chantier soit effectuée en 2026 pour cette opération.

Les travaux préparatoires de la restauration de la Florieye à Taradeau (action 47) ont démarré en 2025 par la sécurisation de la falaise surplombant le projet chemin d'accès au hameau Saint-Joseph. Ils se poursuivront en juillet 2026 en commençant par les travaux de la mesure de compensation hydraulique et environnementale et dureront jusqu'en janvier 2027. Les arrêtés préfectoraux de servitude d'utilité publique de passage (SUP), de DUP/SUP canalisations eau potable et assainissement et d'autorisations de pénétrer et d'occuper temporairement les propriétés privées pour les 2 SUP sont attendus prochainement.

La réalisation des travaux d'aménagement de la traversée de Draguignan et Trans-en-Provence et du barrage de compensation hydraulique est en cours et se terminera en mars 2026. La démolition et la reconstruction du pont des Incapis a pris du retard et se poursuivra jusqu'en juin 2026 du fait de difficultés d'exécution. La dernière phase des travaux M4 au niveau du pont de Lorgues démarre en fin d'année 2025 et est scindée en deux opérations qui se termineront à l'automne 2026.

M. Benjamin VAN LUNSEN informe le comité de pilotage d'une difficulté foncière liée au refus d'accès d'un propriétaire d'une parcelle située dans l'emprise de la SUP travaux. **Suite à la proposition de M. Kevin Mazoyer lors de la réunion du comité technique du 20 novembre 2025, le SMA a sollicité le cabinet du Préfet pour obtenir un cadrage réglementaire précis concernant l'occupation illicite du terrain permettant de réaliser les travaux.**

Les travaux de sécurisation de la Palud (action 62) se poursuivent. Du fait de la nécessité d'un déphasage des 2 lots et d'un aléa géotechnique, les délais d'exécution ont augmenté. De plus, la découverte d'un aléa géotechnique sur l'emprise de la digue Nord et au droit de l'ouvrage traversant du Compassis, a impliqué une adaptation des études d'exécution. La quantification des tassements prévisionnels du remblai dans la durée tenant compte de la pérennité de l'ouvrage hydraulique et du projet routier a été intégrée. **L'adaptation de l'exécution des travaux du fait des tassements différentiels fera prochainement l'objet d'un échange avec les services de l'Etat.**

Les dossiers réglementaires des travaux du programme d'aménagement des berges du Caramy (action 45) et des bassins de rétention de lutte contre le ruissellement à Draguignan (A 52B-1) sont en cours d'instruction. L'enquête publique de l'action 45 est envisagée au premier semestre 2025. Des premiers travaux préparatoires commenceront au premier semestre 2026 : en janvier 2026, la démolition d'un bâtiment public en aval de la passerelle est programmée et en avril 2026, le dévoiement des réseaux d'eau potable.

Enfin, concernant l'aménagement de bassins de rétention à Draguignan, des échanges avec les services de l'Etat sont à prévoir dans le cadre de l'instruction de l'action 52-B1 au regard de l'avis négatif du CNPN afin de lever les incompréhensions et proposer des compensations complémentaires.

M. Le Préfet conclut la séance en rappelant qu'un travail de communication des actions réalisées est nécessaire car il s'agit de convaincre les citoyens de l'action réalisée : les inaugurations de chantier et les actions pédagogiques restent absolument essentielles à l'action publique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Annexe 1 : Présentation du SMA